



CONSEIL MUNICIPAL
Procès-Verbal de la séance du mardi 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 24 juin à 19h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sylvie OUTURQUIN, Maire.

Etaient présents : Sylvie OUTURQUIN, Bernard LESAVRE, Géraldine COMTE, David ROLAND, Isabelle BOULEY, Frédéric COMAT, et Thomas JULIEN

Absents excusés : Jean-Marc GROSSMANN, Eric BOITTIN et Patrice FERRERO

Bernard LESAVRE a été élu secrétaire.

Le Procès-Verbal de la réunion du 20 mai 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Délibérations :

1. OBJET : Gestion du personnel : Suppression de poste.

Le Maire,

- INFORME l'assemblée que suite à l'avis favorable reçu du CST en date du 16/05/25 concernant la suppression d'emploi d'Adjoint Administratif PI 2^e classe et à l'avancement de grade d'un agent, il est nécessaire de procéder à la suppression du poste correspondant.
- INDIQUE qu'il appartient au Conseil Municipal de procéder à la suppression du poste correspondant.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de supprimer :
 - Un poste d'Adjoint Administratif PI 2^e classe à la date du 24 juin 2025.

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire se rapportant à ce dossier

2. OBJET : Gestion du personnel : création de poste.

Le Maire,

- INFORME l'assemblée qu'un agent du Service Administratif Principal de 1^{ère} classe a été inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au Cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux au titre de la Promotion Interne, Il précise que pour le nommer sur ce nouveau grade, il est nécessaire de procéder à la création du poste correspondant pour un nombre d'heures de 31h15 hebdomadaire.
- INDIQUE qu'il appartient au Conseil Municipal de procéder à la création DUDIT poste
- Le Conseil Municipal s'engage à porter ce poste vacant sur Emploi Territorial pendant un mois
- Au bout de ce mois, l'agent sera détaché en tant que stagiaire pendant 6 mois, et aura donc deux carrières (C et B), et sera titularisé si le Maire l'accepte en carrière B.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de créer :
 - Un poste de Rédacteur Territorial à temps non complet à la date du 24 juin 2025.

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire se rapportant à ce dossier

Comptes rendus de réunion :

- Réunion associations / locaux cantine du 22/05 : Thomas
 - Après consultation des associations, une réunion de planification des activités au sein des locaux de l'actuelle cantine aura lieu le 17/07
- Comité syndical SIVOM du 03/06 : David
 - Les agents communaux seront présents du 30/06 au 4/07
- Réunion Grand cycle de l'eau du 06/06 : David
 - Des travaux de canalisation des eaux pluviales sont à prévoir – Nous sommes en attente d'une étude détaillée et des coûts engendrés
- Expert pour salle communale le 06/06 : David
 - Nous sommes en attente des travaux à mettre en œuvre pour réparer les dommages
- Assemblée générale ADMR du 10/06 : Sylvie
 - Démission des présidente et vice-présidente
- Salon SYDESL du 12/06 : Bernard
 - 2 conférences instructives sur les énergies renouvelables
- Jury d'assises : Bernard
- Réunion avec la Procureure de la République le 17/06 : Sylvie
 - Fonctionnement du parquet
 - Pouvoir du Maire en sa qualité d'OPJ
 - Suivi des affaires en cours sur la commune
- Conseil d'école du 24/06 : Géraldine et Thomas
 - 23 élèves en CM2 sur 2025/2026 qui seront sur St Jean-Le-Priche
 - 1 attention a été faite pour toute l'équipe pédagogique de la part de la Mairie pour remercier l'engagement de toutes
- Laurine sera en poste à Montbellet en petite et moyenne section

Questions diverses :

- Info sur Salon « Art et création » des 4 et 5/10 prochains : Isabelle
- Lecture courrier de soutien d'Annie et Jean-François JULLIN
- Pour information, la RONDE de Saône et Loire traversera notre commune le dimanche 27 juillet 2025 entre 13h00 et 17h30. Nous sollicitons les habitants pour aider à sécuriser les carrefours concernés
- L'Association SOS PONT a été contactée concernant la sécurisation du pont donnant accès au cimetière
- MAM : Bail signé le 11/06 + réception de l'accord de la CAF pour l'octroi de la subvention d'un montant de 47 200€ pour les travaux débuteront en 09/2025.

Prochaines commissions/réunions

- Déménagement école : date à convenir

[Prochain Conseil Municipal : Mardi 29 juillet 2025 à 19h30](#)